

# ASSEMBLÉE NATIONALE

4 juin 2015

---

CROISSANCE, ACTIVITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES ÉCONOMIQUES - (N° 2765)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° SPE338

présenté par

M. Tardy

-----

### ARTICLE 12 A

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement reste un amendement d'appel, qui vise à créer un Code rassemblant le droit applicable aux professions juridiques et judiciaires réglementés, qui est morcelé entre de très nombreux textes.

L'idée est intéressante, néanmoins plutôt que de créer un article pour prévoir un code, mieux vaut un engagement du gouvernement sur ce sujet. Un travail important et massif de codification pourra alors débuter.